

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

CHENAL DU PONT ROUGE

Département de CHARENTE-MARITIME (17) / Commune de ROCHEFORT (17300)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Pont dit Pont-Rouge, route nationale 137	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Chenal non mentionné sur Scan Littoral que nous considérons situé au niveau du Pont Rouge (mentionné sur Scan Littoral) à Rochefort et qui constitue la racine de plusieurs canaux. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont (A noter qu'au niveau du pont la route est la D739 qui se transforme ensuite vers l'Est en D137). Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

